



civray

agriculture

Une fertilisation des sols différente

L'exploitation de Jean-Claude et Philippe Mignon, « EARL Mignon », sise au lieu-dit « La Garde », commune de Blanzay, comprenant une SAU (1) de 268 ha en grandes cultures et un troupeau de 280 brebis, a permis d'accueillir, vendredi, une vingtaine d'agriculteurs de la commune et des alentours, pour descendre dans les deux fosses creusées le matin, dans une culture de blé d'une part et dans un chaume de blé d'autre part, concernant le profil référent servant de témoin ; des parcelles situées un peu après le village de La Cotterie, en direction de Champniers.

La technique Marcel Mézy
Ici, l'utilisation du procédé « Bactériosol » est faite depuis 2012, sur la parcelle de blé tendre et bénéficie d'une cinquième année d'application cet automne. Après un café de bienvenue, « un débriefing » a été réalisé par Yves Germaneau, technicien Sobac (2), afin de présenter la société et la façon



L'expert indépendant en agronomie a analysé les profils de sol.

dont fonctionne l'écosystème de Marcel Mézy, le concepteur, pour faire produire par le sol de l'humus rapidement.

Les conséquences agronomiques qui en découlent sont nombreuses : augmentation de la fertilité, amélioration de la structure du sol, travail des vers de terre facilité.

Cette demi-journée a été riche d'enseignement et d'expérience grâce au concours de Chris-

tophe Frebourg, expert indépendant en agronomie des sols, habitué du département où il vient effectuer des profils comparatifs depuis quelques années. Philippe et Jean-Claude Mignon souhaitent faire réaliser depuis un an ce type d'événement chez eux, pour mieux apprécier, en profondeur, l'impact de leur choix sur cette partie de leur exploitation.

Les agriculteurs sont descendus

dans les fosses « à l'aveugle », munis d'un couteau, pour apprécier les aspects compaction, enracinement, importance des trous de vers, le côté meuble ou pas, les odeurs dégagées. Ensuite, le spécialiste leur a demandé de désigner le sol qui, à leurs yeux, leur paraissait le plus homogène.

Test concluant

Le verdict a été vite rendu. Le procédé « Bactériosol » a fait l'unanimité, les mesures de pH régulé jusqu'à 2 m, le doublement de l'enracinement (1,80 m contre 0,95 m), une compaction réduite de 24 % et le nombre de galeries de vers de terre passant de 1240 à 2300.

Ces constats ont fait dire à Christophe Frebourg que le sol était très vivant ; il a félicité les propriétaires pour ces bons résultats.

(1) SAU : surface agricole utile.

(2) SOBAC : société fondée en 1992, elle commercialise le procédé Marcel Mézy sous les marques déposées « Bactériosol » et « Bactériolit ».